



Association des Professeurs de Latin et de Grec de l'Académie de Nantes

<http://site-aplg.pagesperso-orange.fr/Accueil.html>

aplg1cnarela@gmail.com

Faculté des Lettres et Sciences humaines, Chemin de la Censive du Tertre

BP 81227, 44312 Nantes Cedex 3.

Présidente de l'association

Corinne Savariau

19 rue de Nice

72190 COULAINES

0663441263

corinnesavariau@gmail.com

A Monsieur le Président de la République,

à Coulaines, le lundi 5 octobre 2015,

Objet : Défense du latin et du grec

Monsieur le Président de la République,

Soucieuse de poursuivre l'effort de diffusion des langues anciennes qui est sa vocation première, l'APLG souhaiterait vous faire part de ses inquiétudes et de ses interrogations concernant l'avenir du latin et du grec dans le système scolaire français.

En effet, la réforme des collèges inquiète vraiment nos adhérents. Tout d'abord, les langues anciennes ne feraient plus l'objet d'un enseignement à part entière, puisqu'elles seraient proposées aux élèves sous la forme d'EPI et d'un enseignement de complément, dans le meilleur des cas. Les horaires ne sont pas clairement fixés, contrairement à des disciplines comme le français, les mathématiques par exemple, reléguant les langues anciennes à des matières secondaires pour lesquelles le flou et l'arbitraire semblent possibles. A cela, il faut ajouter, qu'à ce jour, aucun programme n'est disponible pour les enseignants, qui devront pourtant appliquer les nouvelles directives dès septembre 2016, pour tous les niveaux. Pourtant, actuellement, les langues anciennes ont bénéficié de programmes clairs, balisant la part linguistique mais aussi culturelle (la civilisation). Pourquoi vouloir mettre les enseignants de lettres classiques dans de telles difficultés, ne pouvant envisager quels contenus ils devront travailler pour la rentrée 2016 ?

De plus, quelles garanties pourront-ils avoir en ce qui concerne le maintien de l'enseignement de complément ? Nous savons que la situation de l'enseignement des langues anciennes sera très inégale en fonction des choix d'établissement. Est-ce cela, la fonction de l'Education Nationale, au lieu d'atténuer des inégalités qui sont déjà – hélas ! - marquées, renforcer des inégalités géographiques et

socioculturelles ? A l'heure actuelle, malgré l'image élitiste attribuée aux langues anciennes, ces disciplines sont offertes à tous les publics, collège et lycée, établissements de centre-ville, à la campagne ou en zone sensible, et ce, avec bonheur pour la plupart des élèves qui y trouvent une source d'épanouissement et d'ouverture. N'oubliez pas que l'enseignement du latin ou du grec est varié, riche, ouvert par nature sur d'autres disciplines, utilisant les ressources numériques depuis déjà de nombreuses années : un enseignement innovant, et non plus celui caricatural de langues apprises par cœur à coup de récitations de déclinaisons et de conjugaisons. Les langues anciennes doivent reprendre une place légitime avec des horaires garantis dans le système scolaire français.

Ne craignez-vous pas que cet enseignement disparaisse et que des élèves soient privés de l'accès aux langues et cultures de l'antiquité sur l'ensemble du territoire ? Ne serait-ce pas un échec de la culture humaniste en France ? Le latin et le grec permettent un accès à la culture et une formation incomparables, y compris et peut-être surtout dans bien des établissements difficiles où ils sont maintenus pour le bonheur et la réussite du plus grand nombre. Il est important qu'un grand nombre de citoyens garde en mémoire les origines de notre civilisation, et pas seulement une élite qui aurait accès à des établissements « prestigieux » ou privés qui, seuls, auraient les moyens de proposer les langues anciennes.

Nous vous engageons à lire l'article paru dans le Journal du Dimanche dont nous vous donnons le lien Internet :

<http://www.lejdd.fr/Societe/Education/Une-reforme-du-college-Non-une-contre-reforme-754007>

Aujourd'hui, nous, enseignants de lettres classiques, sommes très inquiets pour l'avenir de nos disciplines et pour la culture donnée à nos enfants de manière plus générale.

Dans l'espoir que vous voudrez bien accorder une attention particulière à notre courrier, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre respectueuse considération.

Corinne Savariau, présidente de l'APLG

Claire Thévenin, vice-présidente

pour l'APLG